

Devenez réparateur(trice) en Instruments à vent



Le/la titulaire du CAP Assistant.e Technique en Instruments de Musique, option instruments à vent, est un.e professionnel.le spécialisé.e chargé.e de la réparation et de l'entretien de ces instruments.

Il/elle possède les connaissances musicales et musicologiques indispensables au métier.

Il/elle est capable d'effectuer les opérations de réglage de l'instrument, d'établir un diagnostic sur l'état de l'instrument, d'assurer les opérations de première maintenance et réparation : débosselage, soudure, traitement de surface, contrôle technique et acoustique. Il/elle apporte les éléments nécessaires à l'élaboration du devis et prévoit l'approvisionnement éventuel.

Il/elle transmet les informations techniques et les observations relatives à l'instrument au facteur ou au fabricant.

Il/elle peut participer à l'accueil de la clientèle, l'informer et la conseiller, notamment sur le bon usage et la maintenance de l'instrument.

Les atouts

- Des interventions de professionnel.le.s spécialisé.e.s dans leur domaine
- Un établi pour chaque apprenant.e,
- 2 ateliers équipés en outils et en machines professionnels
- Unique formation à proposer l'apprentissage à la fois des bois et des cuivres

Diplôme



CAP Assistant.e Technique en Instruments de Musique (ATIM) option instruments à vent

Le contenu pratique

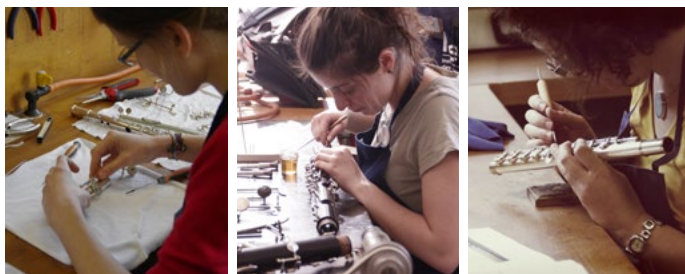
- Assurer la maintenance courante d'une clarinette, d'une flûte traversière, d'un saxophone et d'une trompette
- Faire des opérations de débosselage sur des cuivres type trompette
- Diagnostiquer les pannes sur un instrument
- Analyser la demande d'un client et le conseiller

Le contenu théorique

- Principes de fabrication, anatomie et fonctionnement des instruments à vent
- Organologie (évolution de l'instrument)
- Histoire de la musique et culture musicale
- Acoustique
- Dessin technique sur papier
- Gestion
- Relation client
- Anglais

Durée

- En apprentissage : 2 ans dont 26 semaines à l'ITEMM
- En temps plein : 1 an dont 25 semaines à l'ITEMM et 12 semaines de stage en entreprise



Tarifs de la formation
en Temps plein : 7595€
en Apprentissage : Gratuit

Les chiffres 2019-2020

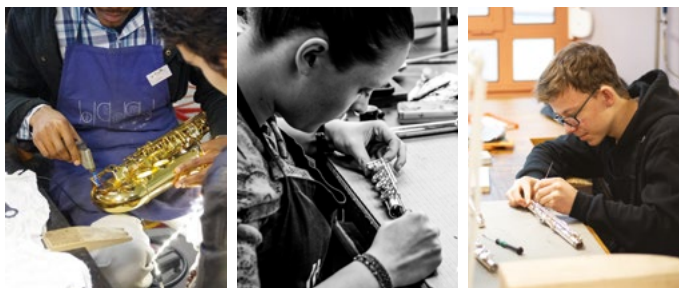
- Nombre d'apprenant.e.s : 13 en temps plein, 20 en apprentissage
- Réussite aux examens en 2018-19 : 88%
- Insertion professionnelle 6 mois après la formation (promotion 2018-19) :
 - Apprentissage : 40% d'insertion professionnelle, 60% de poursuite d'études
 - Temps plein : 50% d'insertion professionnelle

Suites de parcours et débouchés

- **Suites de parcours** : BMA Technicien.ne en facture instrumentale option instruments à vent, Bac Pro Commerce, Formation professionnelle continue
- **Débouchés** : travail en atelier, dans une structure commerciale ou une manufacture

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande particulière en lien avec des difficultés d'apprentissage (problématique dys, besoin d'aménagement, problématique santé, RQTH, ...), contactez notre référente handicap Sophie Besnier : sophie.besnier@itemm.fr



Contact

ITEMM, 71 avenue Olivier Messiaen, 72000 Le Mans
 +33(0)2 43 39 39 00 (standard),
recrutement@itemm.fr
renseignements@itemm.fr
www.itemm.fr



Modalités et délais d'accès

- **Apprentissage** : accompagnement via la cellule apprentissage, analyse pédagogique du dossier du candidat, contrat d'apprentissage avec une entreprise
- **Temps plein** : dossier de candidature (sur le site itemm.fr), avis de la commission pédagogique sur dossier, entretien et tests

Prérequis

Projet professionnel en lien avec la facture musicale
 Pratique instrumentale et connaissances musicales nécessaires

- **Apprentissage** :
 - Niveau scolaire : niveau 3ème
 - Âge : 16 à 29 ans révolus ou 15 ans avant la fin de l'année civile et 3ème terminée
 - Sans limite d'âge pour un.e candidat.e reconnu.e travailleur.euse handicapé.e (RQTH) ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise
- **Temps plein** :
 - Niveau scolaire : Niveau lycée. Le Bac et un diplôme supérieur sont des plus (dispense de certaines matières générales)

Qualités requises : patience, minutie, écoute, ouverture d'esprit, bon contact clientèle, motivation, persévérance, organisation, habileté manuelle

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Séances de formation en salle de cours et en atelier avec plateau technique
- Modalités d'évaluation : contrôle continu, auto-évaluation, examen blanc et examen final
- Nous limitons volontairement les promotions à 12 apprenant.e.s pour garantir le déploiement d'une pédagogie de proximité

Pour toute demande particulière ou passerelle*, nous contacter (renseignements@itemm.fr)

* dispense de certaines matières etc.